

# Le journal

De l'Aire à l'Argonne

Janvier 2022  
N°5

Communauté de Communes



[www.cc-aireargonne.fr](http://www.cc-aireargonne.fr)



Communauté de Communes



# Editorial

**N**ous tournons la page de 2021 alors que la crise sanitaire continue de perturber notre quotidien. Cette crise nous aura enseigné le caractère précieux de nos relations humaines, des instants partagés et du vivre ensemble.

Continuer à prendre soin de vous, préserver sa santé est indispensable.

Malgré les contraintes, nous avons avancé sur les projets majeurs que nous avons programmés.

L'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme intercommunal se poursuit.

Le Conseil Communautaire a validé le Projet de territoire. Après avoir consulté l'ensemble des conseillers municipaux de nos communes et les acteurs de la vie associative, nous disposons maintenant d'un cadre d'actions à mener pour les 10 prochaines années. Ces actions permettront que chaque habitant, chaque famille, puisse être accompagné dans son propre parcours pour vivre de manière collective une ruralité heureuse, dans un cadre de vie de qualité en s'appuyant sur une économie locale dynamique. Dans ce sens, des projets sont déjà actés : La construction d'une maison de santé à Seuil d'Argonne, l'extension de la maison de santé de Pierrefitte, la reconversion de celle de Rembercourt qui permettra un meilleur accueil des enfants de la micro-crèche en lien avec un projet de tiers lieu. De nouvelles actions ont vu le jour en 2021, notamment la mise en place de camps pour les adolescents du territoire.

L'année 2022 sera consacrée à l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement et d'entretien de nos bâtiments qui débutera par un audit énergétique des 5 groupes scolaires, des gymnases, de la cuisine intercommunale, de la Résidence la Vigne et des Maisons des services de Beausite et Villotte sur Aire. Pour poursuivre dans son engagement à produire des repas de qualité, une grande partie du matériel de fabrication des repas sera renouvelée.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce nouveau journal. Malgré la morosité ambiante, gardons notre dynamisme et l'espoir de revivre rapidement dans un monde sans geste barrière.

L'ensemble des élus et le personnel intercommunal se joignent à moi pour vous souhaiter une belle année 2022. Qu'elle vous apporte de la joie et de l'épanouissement dans votre vie.

La Présidente,  
*Martine AUBRY*



## Sommaire

- P.2 *Rénovation énergétique : votre nouvel interlocuteur*
- P.3 *Santé*
- P.4 - 5 *Environnement*
- P.6 *Meuse attractivité / Agenda des sorties 2022*
- P.7 *Pour votre information*
- P.8 *La Communauté de Communes à votre écoute*

Directrice de la publication : Martine AUBRY

Rédaction et conception : Service communication de la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne

Crédits photos : Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne

Impression : Imprimerie de l'Encre

Tirage : 3 400 exemplaires

## Rénovation énergétique : votre nouvel interlocuteur

**Vous souhaitez rénover votre maison... Chauffage ? Isolation ? Ventilation ? A quelles aides financières pouvez-vous prétendre ?**

Le **Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Cœur de Lorraine** et le **PETR du Pays Barrois** répondent à toutes vos questions. Vous pouvez contacter votre conseillère en rénovation énergétique, **Marie-Amélie MAISON** par mail : [renovation-meuse@paysbarrois.com](mailto:renovation-meuse@paysbarrois.com) ou par téléphone au 03 72 55 96 16.

Vous pouvez également choisir un créneau de rendez-vous téléphonique pour être rappelé à l'heure qui vous convient en vous connectant sur le site :

<https://espace-faire-pays-barrois.reservio.com> ou scannez le QR Code ci-contre.

Par où commencer ?  
Comment me sentir mieux chez moi ?  
Quelles aides financières ?  
Qui contacter ?

**Sud meusien**

Marie-Amélie MAISON  
98 Boulevard de la Rochelle  
55000 Bar-le-Duc  
03 72 55 96 16  
[renovation-meuse@paysbarrois.com](mailto:renovation-meuse@paysbarrois.com)



La question de la santé et de l'accès aux soins contribue activement à la qualité de vie en milieu rural. Soucieuse de la démographie médicale et paramédicale sur son territoire, la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne souhaite améliorer les infrastructures de santé et conforter l'offre de soin de proximité. A cette fin, les élus communautaires ont décidé d'engager un important programme de travaux. Nous vous en disons plus sur les projets en cours :

### CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE A SEUIL D'ARGONNE

<b>Besoins ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Offrir un équipement qualitatif et fonctionnel</li> <li>■ Proposer un accueil mutualisé pour les professionnels de santé en place et futurs</li> <li>■ Favoriser le maintien de la pharmacie</li> </ul>
<b>Où ?</b>	Voie de Beaulieu, en face de la Maison de retraite « Les Eaux Vives »
<b>Coût prévisionnel ?</b>	1 800 000 € HT avant subvention
<b>Subventions ?</b>	Etat, Département, GIP, Région 80% de subventions
<b>Architecte ?</b>	Benoît ZEIMETT (Epernay 51) associé à Achim Van Meier Architecte, Etudes bois du Barrois, Alain Garnier spécialisé en fluides, Christophe Miot économiste de la construction
<b>Calendrier ?</b>	Démarrage des travaux : été 2022 Fin des travaux : automne 2023
<b>Pour qui ?</b>	Infirmiers / Médecins / Kinésithérapeutes / ADMR / autres professionnels spécialisés

### EXTENSION DE LA MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DE PIERREFITTE SUR AIRE

<b>Besoins ?</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Accueillir de nouveaux professionnels de santé</li> <li>■ Améliorer l'organisation des circulations</li> <li>■ Faciliter et renforcer les échanges entre professionnels de santé</li> </ul>
<b>Où ?</b>	11 rue Raymond Poincaré
<b>Coût prévisionnel ?</b>	1 300 000 € HT avant subvention
<b>Subventions ?</b>	Etat, Département, GIP, Région 80% de subventions
<b>Architecte ?</b>	Grafitte Architecture (Marly 57) associé à DSP Ingénierie économiste de la construction, Barhes Bois et Tech Fluides
<b>Calendrier ?</b>	Démarrage des travaux : été 2022 Fin des travaux : automne 2023
<b>Pour qui ?</b>	ADMR, Médecins généralistes, Kinésithérapeutes, Podologues, Infirmiers, Sage Femme, Ergothérapeute...

### QUEL NOUVEL USAGE POUR LA MAISON DE SANTÉ DE REMBERCOURT-SOMMAISNE ?



La maison de santé de Rembercourt-Sommaisne va se voir prochainement transformée. En effet, la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne, en collaboration avec la municipalité, va transférer la micro-crèche actuelle à la maison de santé. Ce projet permettra d'augmenter la capacité d'accueil de la micro crèche de **10 à 12 places**. Des travaux de réaménagement sont à prévoir pour se conformer à la réglementation d'accueil d'enfants de moins de 3 ans.

Le maître d'œuvre recruté pour l'opération est le bureau d'études Ligne H de Savonnières devant Bar (55).

## LA REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES INCITATIVE (REOMI)



La REOMI n'est pas un impôt !  
 C'est une contribution à un service public rendu à la population.  
 En application de la loi, les sommes perçues doivent permettre de couvrir l'intégralité du coût du service.  
 Elle est payée par **tous les producteurs de déchets collectés du territoire.**

Chaque tonne de déchets produits a un coût de transport et de traitement. L'enfouissement et l'incinération des déchets sont soumis à la **Taxe Générale sur les**

Activités Polluantes (TGAP) qui augmentera jusqu'en 2025 ! **Le déchet qui coûte le moins cher est celui que l'on ne produit pas.** Vous l'aurez compris, sans effort supplémentaire pour réduire les tonnages de déchets à enfouir, les coûts du service augmenteront fortement. Nous travaillons pour contenir cette hausse mais **nous ne pourrions pas le faire sans l'ensemble des habitants et des usagers.** **Sylvain OBARA, Vice-Président Service Public de l'Environnement**

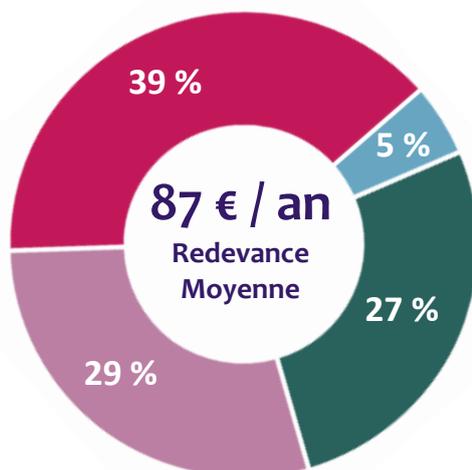
### DECOMPOSITION DU PRIX DU SERVICE EN 2020 (€ TTC)

#### ● Ordures Ménagères = 287 795 €

Pré-collecte  
Collecte  
Enfouissement

#### ● Emballages, papiers et verre = 214 902 €

Pré-collecte  
Collecte  
Tri et recyclage



#### ● Divers = 36 048 €

Communication  
Frais de structure

#### ● Déchèteries = 198 050 €

Equipements  
Personnel d'accueil  
Transport  
Enfouissement  
Compostage

### DES ÉLÉMENTS QUE NOUS NE POUVONS PAS MAÎTRISER

- ⇒ Les coûts d'enfouissement des déchets non recyclables qui vont augmenter fortement chaque année. Ces coûts sont facturés par les prestataires privés pour chaque tonne de déchets enfouis.
- ⇒ La **Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)** appliquée sur le tonnage de nos déchets enfouis sera multipliée par 3,5 entre 2020 et 2025, en application de la loi.
- ⇒ Des coûts de transport en hausse (augmentation du prix des carburants, ...).

Pour équilibrer le service, une hausse de la REOMI est nécessaire. Les nouveaux tarifs applicables à partir du 1er janvier 2022 sont consultables sur notre site internet. Scanner le QR Code pour y accéder directement.



### DES ÉLÉMENTS QUE NOUS DEVONS MAÎTRISER

- ⇒ Tendre vers le zéro déchet en consommant responsable.
  - ⇒ Préférer l'eau du robinet plutôt que l'eau embouteillée.
  - ⇒ Éviter le gaspillage alimentaire et acheter différemment avec moins d'emballage, par exemple.
  - ⇒ Pratiquer systématiquement le compostage des déchets de cuisine.
  - ⇒ Intensifier le tri des emballages, des papiers et du verre.
  - ⇒ Triier en déchèterie les déchets qui disposent de filière de valorisation (meubles, cartons, appareils électriques,...).
  - ⇒ Utiliser les filières spécifiques mises en place pour les professionnels (ALIAPUR, ADIVALOR...)
- D'autres pistes de réflexion sont à l'étude ...*

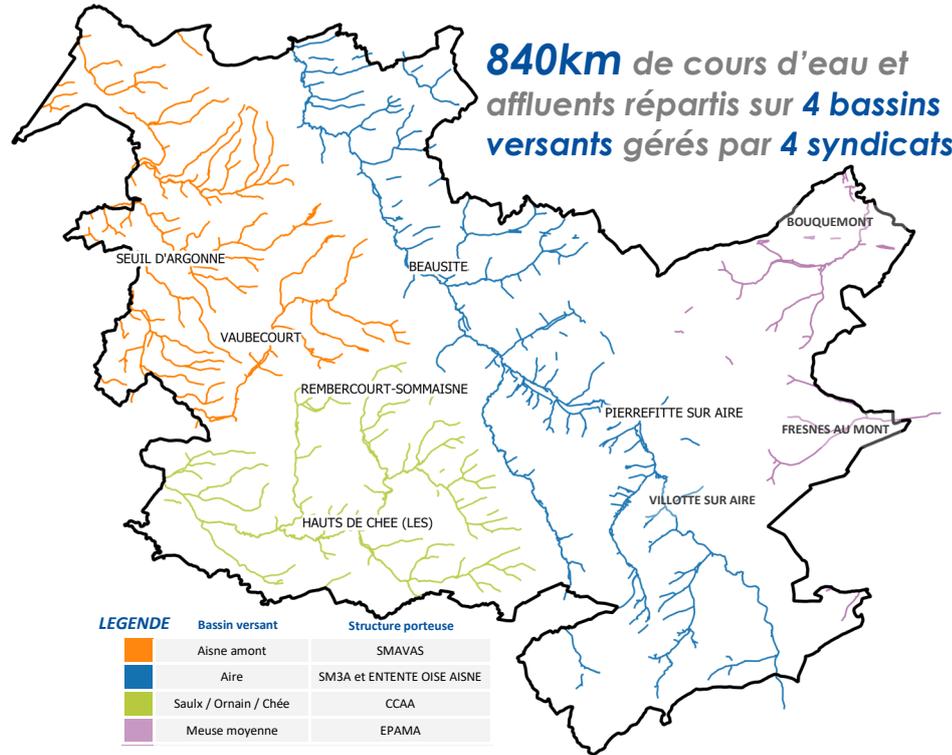
Pour vous aider, une nouvelle application est téléchargeable sur votre téléphone portable : **SMET au tri.**



# LA COMPÉTENCE GEMAPI

Depuis le 1er janvier 2018, la Communauté de Communes De l'Aire à l'Argonne (CCAA) a dû s'engager dans la **G**estion des **M**ilieus **A**quatiques et la **P**réservation des **I**ndonations sur son territoire. Appelée **GEMAPI**, cette nouvelle mission lui a été transférée par l'Etat. Comme partout en France, elle est devenue une compétence obligatoire des intercommunalités.

**840km** de cours d'eau et affluents répartis sur **4 bassins versants** gérés par **4 syndicats**



LEGENDE	
Bassin versant	Structure porteuse
<span style="color: orange;">■</span> Aisne amont	SMAVAS
<span style="color: blue;">■</span> Aire	SM3A et ENTENTE OISE AISNE
<span style="color: green;">■</span> Saulx / Orvain / Chée	CCAA
<span style="color: pink;">■</span> Meuse moyenne	EPAMA

## EN QUOI CONSISTE-T-ELLE ?

### Aménager les bassins versants

*C'est par exemple...*

- ☑ Mener des études de connaissance du fonctionnement des rivières.
- ☑ Réguler ou restaurer le lit des cours d'eau.
- ☑ Créer des zones de rétention des eaux de crue ou de ruissellement.

### Entretenir les cours d'eau

*C'est par exemple...*

- ☑ Enlever les embâcles, débris et bois morts, flottant dans les cours d'eau.
  - ☑ Elaguer la végétation des rives.
  - ☑ Protéger les berges face à l'érosion.
- Uniquement s'il s'agit d'une opération d'intérêt général ou d'urgence.

### Se défendre contre les inondations

*C'est par exemple...*

- ☑ Gérer, surveiller et entretenir les ouvrages publics de protection contre les crues, digues et barrages.
- ☑ Construire de nouveaux ouvrages, s'ils sont justifiés par l'intérêt général et des études hydrauliques préalables.

### Protéger les sites naturels

*C'est par exemple...*

- ☑ Restaurer la qualité de l'eau des rivières et plans d'eau.
- ☑ Contribuer à préserver les continuités écologiques des cours d'eau, qui permettent le transport naturel des sédiments et la libre circulation des organismes vivants, comme les poissons migrateurs.
- ☑ Protéger les zones humides.

## EN BREF QUI FAIT QUOI ?

**L'ETAT** élabore les plans de prévention des risques d'inondation qui réglementent l'urbanisme en zones à risques.

**LE MAIRE** dispose d'un pouvoir de police administrative, en cas d'atteinte à l'environnement ou à la sécurité des personnes.

**LES INTERCOMMUNALITES ET LES SYNDICATS DE BASSIN VERSANT** Dans chaque syndicat à qui elle a confié l'exercice de la GEMAPI, la CCAA est représentée par plusieurs de ses élus. Ils décident ainsi des actions à entreprendre, de concert avec les élus des autres collectivités membres de ces syndicats.

**LES PROPRIETAIRES RIVERAINS** de cours d'eau, publics ou privés, sont responsables de leur entretien régulier, pour favoriser l'écoulement des eaux. Plus d'infos avec le guide des propriétaires riverains sur notre site :



## COMMENT SERA-T-ELLE FINANÇÉE ?

Les études et travaux de la GEMAPI confiés aux syndicats de bassin versant, sont financés par l'ensemble des intercommunalités adhérentes. Pour couvrir ces dépenses, la CCAA a dû mettre en place une taxe spécifique, exclusivement dédiée aux missions de la GEMAPI. Lissée sur l'ensemble du territoire, elle permet **une solidarité financière** entre les zones amont et aval. Chacun étant concerné par les problématiques de l'eau.

**Son taux est calculé chaque année en fonction du coût des actions prévues.**

En 2022, un budget de 120 000 € est prévu pour couvrir la participation de la CCAA aux 4 syndicats auxquels elle adhère et entreprendre les études et travaux nécessaires.

## COMMENT SERA-T-ELLE MISE EN ŒUVRE CHEZ NOUS ?

Actrice de l'aménagement de son territoire, la CCAA pourra **intégrer les risques d'inondation** et les enjeux des milieux aquatiques **dans ses politiques d'aménagement**.

Face à la complexité de la gestion des cours d'eau, la CCAA a confié la mise en œuvre de la GEMAPI aux 4 syndicats qui gèrent les cours d'eau de notre territoire, à l'échelle de **bassins versants**.



## Une marque au service de l'attractivité d'un territoire et d'une communauté

La marque « La Meuse ! » a été conçue pour permettre au territoire d'être plus visible en enrichissant et valorisant son image. Derrière cette démarche, la volonté de provoquer une rencontre, celle de ses habitants, les Meusiens, son territoire et ses richesses... avec tous ses publics : visiteurs, touristes, clients, fournisseurs, investisseurs ou encore nouveaux résidents.



Orchestrée par l'agence **Meuse Attractivité** en étroite collaboration avec la communauté Meusienne, la marque « la Meuse ! » est mise à disposition des partenaires du territoire (entreprises, associations ou organismes publics) souhaitant l'intégrer dans leur communication afin de promouvoir leurs activités, aux niveaux national et international. Elle renforce la fierté d'appartenance, en mobilisant et en fédérant tous ses acteurs autour d'un même axe : la justesse.

Dans le cadre du lancement de cette marque territoriale, Meuse Attractivité propose aux acteurs meusiens qui le souhaitent de scanner un QR code pour s'associer à la démarche en bénéficiant d'un kit de campagne pour valoriser leurs activités. Entrepreneurs ou associations, lancez-vous !

### **Vous êtes commerçant, artisan, entrepreneur et vous travaillez en Meuse ?** **Le territoire vous offre votre prochaine publicité sur les réseaux sociaux !**

A l'occasion du lancement de la nouvelle marque de territoire « la Meuse ! », Meuse Attractivité vous propose d'afficher haut et fort votre fierté d'être Meusien en créant sur-mesure votre visuel de communication.



Pour candidater, scanner le QR code ou rendez-vous sur :  
[www.lameuse.fr/fr/juste-fier](http://www.lameuse.fr/fr/juste-fier)

**Meuse Attractivité**  
Centre d'affaires Cœur de Meuse  
Zone Meuse TGV  
55220 LES TROIS DOMAINES  
03 29 45 78 40  
contact@lameuse.fr



## AGENDA DES SORTIES 2022

### ■ MARS

**Mercredi 2 mars à ERIZE ST DIZIER**  
Mardi gras à la ferme de Patch

### **Dimanche 20 mars à EVRES**

Anes Art'Gonne : Printemps des Poètes, lectures par Justine Boschiero

### ■ AVRIL

### **Vendredi 8 avril à EVRES**

Anes Art'Gonne : Trio KDM (en partenariat avec Transversales)

### **Dimanche 17 avril et lundi 18 avril à ERIZE ST DIZIER**

« Le lapin de Pâques » chasse aux œufs à la ferme de Patch

### ■ MAI

### **Du dimanche 1er mai au mercredi 31 août à WOIMBEY**

« Venez à la ferme pour caresser, brosser, promener, nourrir les animaux et nettoyer leurs enclos. Mais en plus, avec la Besace et tout ce qu'elle contient, c'est aussi faire de nombreuses expériences dans la Forêt sur les traces des animaux, dans le Verger autour des Passereaux et des Fruitières, autour du Bassin et les Sentiers qui mènent à Tout. Pour petits et grands ! »

### **Du vendredi 20 mai à TRIAUCOURT (soirée d'ouverture) au dimanche 22 mai à PIERREFITTE SUR AIRE**

10ème Festival de Spectacle de rue : MA RUE PREND L'AIRE

### **Du mercredi 25 mai au dimanche 29 mai à BEAULIEU EN ARGONNE**

GTA 2022 sur le GR14 avec des animations sur Beaulieu en Argonne le week-end

### **Dimanche 29 mai à BEAULIEU EN ARGONNE**

L'Argonnaise organisée par l'ACT

### ■ JUIN

**Du jeudi 2 juin au samedi 4 juin à EVRES**  
Anes Art'Gonne : Festival les Petits Aniers



## Relais Petite Enfance



➡ Ouverture de la MAM "Des petits génies" courant mars/avril 2022 à Vaubecourt.

Plus d'informations auprès de :  
Mme PERSON - 06 29 70 54 56 ou

Mme PERRIN - 06 40 56 46 50 ou par mail à emypersonperrin@gmail.com.

➡ A partir de Février 2022 il sera possible de faire une demande de mode de garde directement en ligne via le site [monenfant.fr](http://monenfant.fr)  
Flashez le QR Code pour vous rendre sur le formulaire en ligne.



Flasher-moi!

## ➡ Nouveau !!!

Le site national 1000 premiers jours peut permettre aux parents / futurs parents de trouver les réponses à leurs questions, et les orienter vers les bons contacts en fonction de la situation rencontrée.

➡ La Convention Collective du Particulier Employeur Assistant Maternel évolue à partir du **1er janvier 2022**.

Pour toutes questions, se rapprocher du Relais Petite Enfance De l'Aire à l'Argonne qui pourra vous accompagner.

Contact : Cécilia GERVAISE au 03 29 75 00 68 ou par mail à [petite-enfance@cc-aireargonne.fr](mailto:petite-enfance@cc-aireargonne.fr).

## Pôle Jeunesse

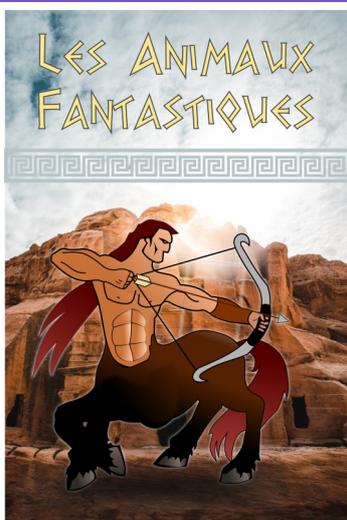


### Centre de loisirs

Thème : **LES ANIMAUX FANTASTIQUES**

✓ Pierrefitte sur Aire du 7 au 11 février 2022

✓ Vaubecourt du 14 au 18 février 2022



### Camp Ados pour les 12 à 16 ans

Voyage de 2 jours au Futuroscope à Poitiers les 14 au 15 février 2022. Départ : dimanche 13 février en début d'après-midi. Retour : mardi 15 février en soirée. Tarif du séjour : 120 €.



Plus de renseignements et inscription auprès du pôle jeunesse au 03 29 75 00 35 ou par mail à [accueildeloisirs@cc-aireargonne.fr](mailto:accueildeloisirs@cc-aireargonne.fr). **Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 4 février 2022.**

## Portail famille



Mis en place le 1er février 2022, cet espace vous permet d'effectuer, depuis votre domicile via une connexion internet (Smartphone ou ordinateur) 24h/24 et 7j/7 :

- ✓ les inscriptions pour le restaurant scolaire, les accueils de loisirs, les garderies du matin et du soir,
- ✓ le paiement en ligne par carte bancaire (uniquement pour les repas).

Pour plus d'informations sur le Portail famille, contactez le service scolaire de la Communauté de Communes au 03 29 70 61 17 ou par mail à [scolaire@cc-aireargonne.fr](mailto:scolaire@cc-aireargonne.fr).

## Numérique : Suivi du déploiement de la fibre

### ETUDES

#### A venir

Autrécourt sur Aire, Beaulieu en Argonne, Beausite, Brizeaux, Courcelles en Barrois, Evres, Foucaucourt sur Thabas, Lavoye, Lisle en Barrois, Nubécourt, Pretz en Argonne, Vaubecourt, Waly.

#### Démarrées Bouquémont.

### Travaux démarrés

Baudrémont, Erize la Brûlée, Les Hauts de Chée, Lignièrès sur Aire, Raival, Seigneulles, Sommaisne.

### Travaux terminés / Ouverture Commerciale

Belrain, Chaumont sur Aire, Courcelles sur Aire, Courouvre, Erize la Petite, Erize Saint Dizier, Fresnes au Mont, Géry, Gimécourt, Ippécourt, Lahaymeix, Lavallée, Les Trois Domaines, Levoncourt, Longchamps sur Aire, Louppy le Château, Neuville en Verdunois, Nicey sur Aire, Pierrefitte sur Aire, Rembercourt aux pots, Rupt devant St Mihiel, Séraucourt (Beausite), Seuil d'Argonne, Ville devant Belrain, Thillombois, Villotte devant Louppy, Villotte sur Aire, Woimbey.

Si vous rencontrez des désordres liés à vos travaux ou des soucis de raccordement avec votre opérateur, contactez **Cécilia ELKAÏM à la Communauté de Communes au 03 29 70 61 17.**

Pour vérifier votre éligibilité rendez-vous sur le site : [www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr)

# LA COMMUNAUTE DE COMMUNES à votre écoute



**Votre enfant va bientôt rentrer à l'école ?  
Vous avez des questions sur sa scolarité ?**

Contact : Sarah LECHOT  
scolaire@cc-aireargonne.fr  
Tél : 03 29 70 61 17

**Vous êtes à la recherche d'aides  
pour améliorer votre habitat ?  
Vous êtes une entreprise ?**

Contact : Cécilia ELKAIM  
developpement@cc-aireargonne.fr  
Tél : 03 29 70 61 17



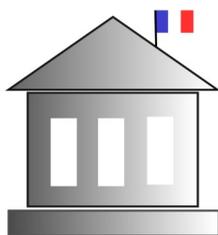
**Vous êtes retraité(e) ?**

Contact :  
poleseniors@cc-aireargonne.fr  
Tél : 03 29 75 03 23



**Vous êtes une association ?  
Vous souhaitez connaître  
les associations du territoire ?**

Contact :  
culture-liensocial@cc-aireargonne.fr  
Tél : 03 29 75 03 26



**Une question sur le ramassage  
des ordures ménagères ?**

Contact : Pamela ANTONI  
environnement@cc-aireargonne.fr  
Tél : 03 29 70 61 17



**Une question sur la gestion  
de votre assainissement ?**

Contact : Corinne COQU  
assainissement@cc-aireargonne.fr  
Tél : 03 29 70 61 17



**Vous cherchez une solution  
pour garder votre enfant ?**

Contact : Cécilia GERVAISE  
petite-enfance@cc-aireargonne.fr  
Tél : 03 29 75 00 68



**Vous cherchez une  
activité pour vos  
enfants ?**

Contact : Virginie KUBLER  
accueildeleisirs@cc-aireargonne.fr  
Tél : 03 29 75 00 35



**Besoin d'un renseignement ?**

contact@cc-aireargonne.fr  
Tél : 03 29 70 61 17



## INFOS PRATIQUES

 **Déchèteries : Calendrier et horaires d'ouverture**

Vaubecourt

PÉRIODE	LUNDI	MERCREDI	SAMEDI
Du 1er avril au 30 septembre	16h-19h	14h-19h	9h-12h et 14h-19h
Du 1er octobre au 31 mars	14h-17h	14h-17h	9h-12h et 14h-17h

Ville-devant-Belrain

Du 1er avril au 30 septembre	15h-18h	15h-18h	14h-18h
Du 1er octobre au 31 mars	13h30-16h30	13h30-16h30	14h-16h30

**Horaires d'ouverture des bureaux :**

- Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h
- Le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h

**Pour nous contacter...**

**par courrier :**

- 42 rue Berne 55 250 Beausite
- 27 rue du Mont 55 260 Villotte-sur-Aire

**par téléphone :**

- Beausite : 03 29 70 61 17
- Villotte-sur-Aire : 03 29 75 06 22

**par mail :**

contact@cc-aireargonne.fr